



Centre d'appui pour la Prévention des Infections  
Associées aux Soins – CPIAS

**Equipe Territoriale d'Hygiène Médico-Sociale du  
Centre Val de Loire - ETH MS CVL**



Pôle de Référence : Centre Hospitalier Régional Universitaire de  
TOURS

## Observation des pratiques en EMS « La gestion des excréta »



Version 2- Janvier 2023

# SOMMAIRE

	Page
I. Contexte et objectifs de l'audit -----	3
II. L'audit-----	4
Organisation -----	5
Observation des pratiques -----	5

## Annexes :

Annexe 1 : Guide de remplissage de la grille d'observation -----	6
Annexe 2 : Codification des fonctions observées -----	7
Annexe 3 : Questionnaire auprès des professionnels -----	8
Annexe 4 : Grille d'audit de moyens-----	10

# I. Contexte et objectifs de l'audit

Les excréta désignent les substances éliminées par l'organisme : l'urine, les matières fécales, les vomissures.

Le risque d'exposition aux excréta se fait essentiellement lors de la manipulation des dispositifs destinés à leur élimination et lors des soins de nursing. Il s'agit d'actes routiniers réalisés le plus souvent en série avec une fréquence pluriquotidienne.

Les bactéries (commensales ou non) composant les excréta peuvent être pour certaines résistantes aux antibiotiques (B.M.R ou B.H.R.e) ou poser des problèmes de survie dans l'environnement (*Clostridium Difficile*) et nécessite ainsi des stratégies de prévention différente.

Le terme de « Péril Fécal » est apparu pour illustrer l'importance de cette problématique en lien avec ces micro-organismes résistants aux antibiotiques et pour souligner le rôle crucial de la gestion des excréta.

Le « Haut Conseil de la Santé Publique » (H.C.S.P) a remplacé les « Précautions Standards » comme socle de la prévention de la transmission de ces micro-organismes.

En raison des conséquences parfois sous-estimées, la gestion des excréta nécessite une vigilance accrue des professionnels de santé.

Le H.C.S.P recommande à l'ensemble des établissements de particulièrement bien définir la stratégie de gestion des excréta, que ce soit pour prévenir du risque d'exposition des professionnels avec le risque de projection ou de contact avec les produits biologiques et la transmission croisée.

Le H.C.S.P a défini plusieurs points clés dans la prévention du risque lié aux excréta :

- le niveau d'observance de l'hygiène des mains,
- le bon usage des gants,
- la protection de la tenue professionnelle,
- la contamination de l'environnement,
- la vidange des bassins,
- l'utilisation des laveurs désinfecteurs de bassins,
- la suppression des douchettes rince bassin,
- l'architecture du local vidoir,
- la disponibilité du matériel,
- l'évaluation des moyens et des pratiques et la formation des professionnels.

## Les Recommandations sur la gestion des excreta :

### ✓ **Recommandation R27**

Porter des équipements de protection individuelle de manière adaptée (port des gants de soins, protection de la tenue) et respecter l'hygiène des mains lors de la gestion des excreta (urines, selles, vomissures).

### ✓ **Recommandation R28**

Eviter les procédures manuelles de vidange et d'entretien des contenants et proscrire leur rinçage (ni douche, ni douchette) en raison du risque d'aérosolisation.

## Référence :

1. *S.F.2.H - Recommandations pour l'hygiène des mains - Juin 2009*
2. *S.F.2.H - Actualisation des Précautions standard - Juin 2017*
3. *Haut Conseil de Santé Publique (H.C.S.P). Recommandations relatives aux mesures à mettre en œuvre pour prévenir l'émergence des entérobactéries B.L.S.E et lutter contre leur dissémination. 2010; 1-7*
4. *Haut Conseil de Santé Publique (H.C.S.P). Avis relatif à la maîtrise de la diffusion des infections à Clostridium difficile dans les établissements de santé français. 2008; 1-11*
5. *Haut Conseil de Santé Publique (H.C.S.P). Prévention de la transmission croisée des bactéries hautement résistantes aux antibiotiques émergentes (B.H.R.e). 2013; 1-79*

L'Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-Sociale de la région Centre Val de Loire a élaboré un programme d'actions destiné aux E.M.S désignés « prioritaires » et nécessitant un appui individualisé.

Un des volets de ce programme concerne l'amélioration de « La gestion des excreta » avec une observation directe et déclarative des pratiques.

## **II. L'audit**

L'audit « La gestion des excreta » est proposé aux E.M.S de la région Centre Val de Loire nécessitant un appui renforcé et consiste en une évaluation des pratiques par observation directe et déclarative des professionnels intervenant dans la structure.

S'agissant également d'une priorité régionale, il est accessible à tous les E.M.S qui souhaiteraient l'utiliser et intègre un rapport automatisé.

## 1) Organisation

Pour toute question, vous pouvez contacter l'infirmier(e) de l'E.T.H de votre département.

### Analyse des données

Les données de l'audit seront analysées par l'Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-Sociale de votre secteur et consultées par le C.P.I.A.S Centre Val de Loire.

Les résultats feront l'objet d'une restitution partielle dans la structure, et un rapport d'audit sera envoyé.

## 2) Observation des pratiques

### Objectifs

#### Evaluer :

- La bonne gestion des excréta
  - L'utilisation des EPI (gants à U.U, tablier à U.U)
  - L'utilisation de dispositifs à U.U
  - L'utilisation d'un laveur désinfecteur de bassins
  - L'existence d'une procédure dégradée

### Champ de l'audit

L'audit concerne :

- tous les professionnels de santé et autres intervenants auprès des résidents y compris les étudiants de chaque catégorie professionnelle ;
- toutes les situations de gestion des excréta (collecte, vidange, rinçage, nettoyage et désinfection).

### Mise en œuvre

L'auditeur est un(e) infirmier(e) de l'E.T.H M.S, I.D.E.H ou I.D.E formé(e) à l'hygiène et un/des professionnel(s) référent(s) hygiène de l'E.M.S.

L'objectif est de recueillir un nombre d'observations correspondant, au minimum, à 50% de l'effectif présent le(s) jour(s) d'audit.

Les observations seront les plus variées possibles.

### La grille d'observation

La grille d'observation est disponible en annexe 3 de ce document ainsi qu'une grille d'aide au remplissage en annexe 1.



## Annexe 1

# Audit « La gestion des excréta » Guide de remplissage de la grille d'observation



### Grille d'observation

- **Nom de l'établissement :**
- **Numéro de la fiche:** Au moment de la saisie, chacune des observations seront numérotées.
- **Date :** date à laquelle est réalisée l'observation.
- **Unité :** pour différencier les différentes unités d'un même établissement
- **Audité :**
  - **Fonction :**

Reporter le n° de la fonction de l'agent observé en vous référant aux codes disponibles en annexe 2

- **Professionnel ou étudiant :**

Cocher la case correspondante au statut de l'agent

- **Dispositifs à usage unique :**

Répondre « Oui » ou « Non » en cochant la case correspondante

Ou

Répondre à la réponse de votre choix dans la liste proposée

- **Laveur désinfecteur de bassins :**

Répondre « Oui » ou « Non » en cochant la case correspondante

Ou

Répondre à la réponse de votre choix dans la liste proposée

- **Procédure dégradée : vous n'avez ni LBD, ni broyeur, ni sacs protecteurs :**

Répondre « Oui » ou « Non » en cochant la case correspondante

Ou

Répondre à la réponse de votre choix dans la liste proposée



## Annexe 2

# Audit « La gestion des excréta »

## Codification des fonctions observées



N°	Catégorie professionnelle	Professions associées	N°	Catégorie professionnelle	Professions associées
1	Personnel médical	Médecins/Médecin Co			
2	Personnel infirmier	Cadre de santé/IDEC IDE	6	Éducateur spécialisé	Moniteur-éducateur Éducateur jeunes enfants
3	AS- ASG- AES	Aide-soignant Assistant de Soins en Gériatrie Accompagnant Éducatif et Social	7	Personnel de rééducation	Masseur-kinésithérapeute Ergothérapeute Psychomotricien Enseignant Activités Physiques Adaptées (APA)
4	Agent de soins	Faisant Fonction AS	8	Autre	Psychologue Agent technique Lingère Autres
5	ASH/Agent hôtelier	Bio nettoyage Hôtellerie			

**Codage des étudiants**

Les élèves / étudiants/ stagiaires sont à rapprocher de leur catégorie professionnelle d'affiliation.  
Dans la grille d'observation, cocher la case « Étudiant ».



## Annexe 3

# Audit « La gestion des excréta »

## Questionnaire auprès des professionnels



Nom de l'établissement : .....

Numéro de la fiche : ..... Date : ..... Unité : .....

### Audité

Fonction (n°) : ..... Professionnel :  Étudiant :

### Dispositifs à usage unique

- ✓ L'EMS fournit-il des dispositifs à U.U : Oui  Non
- ✓ Utilisez-vous ces dispositifs : Oui  Non 
  - Si oui :
    - Pour tous les résidents (selles, urines, vomissements) : Oui  Non
    - Pour tous les résidents (selles uniquement) : Oui  Non
    - Pour les résidents infectés/colonisés (BMR/BHRe) : Oui  Non
    - Pour les résidents présentant une diarrhée : Oui  Non
    - Lorsque le LBD ou broyeur est en panne : Oui  Non
  - Si non :
    - Par manque de formation / information : Oui  Non
    - Car sentiment d'utilisation compliqué : Oui  Non
    - Car ruptures de stock fréquentes : Oui  Non
    - Car réserve trop éloignée : Oui  Non
    - Pour d'autres raisons : Oui  Non
- ✓ Après utilisation de sacs protecteurs, réalisez-vous un nettoyage / désinfection : Oui  Non 

Si non, pour quel(s) motif(s) ? .....

### Laveur Désinfecteur de Bassins (L.D.B)

- ✓ Avez-vous un L.D.B à disposition : Oui  Non
- ✓ Utilisez-vous le L.D.B : Oui  Non 
  - Pour des bassins: Oui  Non
  - Pour des urinaux: Oui  Non
  - Pour des boccas: Oui  Non
  - Pour des seaux (chaises percées): Oui  Non
  - Pour des cuvettes/bassines (pour la toilette): Oui  Non
- ✓ Comment procédez-vous :
  - Dépôt du contenant plein
  - Vidange avec le dépôt
  - Vidange et rinçage avec le dépôt 
    - Si vidange, où vidangez-vous: - Dans les toilettes du résident
    - Dans le lavabo ou la douche
    - Dans le vidoir du local sale
    - Autre  A préciser : .....

- **Si rinçage, où rincez-vous:**
  - Avec la douchette
  - Avec le pommeau de douche
  - Dans le vidoir du local sale
  - Dans le lavabo
  - Autre  A préciser : .....
  - Pas de rinçage

✓ **Lors des actions de vidange / rinçage, portez-vous :**

- **des gants à U.U :** Oui  Non
- **un tablier à U.U :** Oui  Non

**Si vous n'utilisez pas le lave-bassin, pourquoi :**

- ✓ **non formé à son utilisation :** Oui  Non
- ✓ **le L.D.B est toujours plein :** Oui  Non
- ✓ **son utilisation est réservée aux excréta des résidents en précautions complémentaires :**  
Oui  Non
- ✓ **il ne faut pas sortir un objet très souillé :** Oui  Non
- ✓ **il ne faut pas circuler avec un contenant plein :** Oui  Non
- ✓ **le L.D.B n'entretient pas correctement :** Oui  Non
- ✓ **le L.D.B est souvent en panne:** Oui  Non
- ✓ **le L.D.B est trop loin:** Oui  Non
- ✓ **il n'y a pas de couvercle :** Oui  Non
- ✓ **Pour d'autres raisons** Oui  Non

**Procédure dégradée : vous n'avez ni L.D.B, ni broyeur, ni sac protecteur**

✓ **Où vidangez-vous les dispositifs :**

- Dans les toilettes du résident
- Dans le lavabo ou la douche
- Dans le vidoir du local sale
- Autre  A préciser : .....

✓ **Où rincez-vous les dispositifs :**

- Avec la douchette
- Avec le pommeau de douche
- Dans le vidoir du local sale
- Dans le lavabo
- Autre  A préciser : .....
- Pas de rinçage

✓ **Comment nettoyer-vous les dispositifs :**

- Par immersion dans un bain de Détergent-Désinfectant (DD)
- Par essuyage humide par une lingette D.D
- Autre  A préciser : .....
- Pas de nettoyage

✓ **Lors de ces actions, portez-vous**

- **des gants U.U :** Oui  Non
- **un tablier U.U:** Oui  Non

**A combien évaluez-vous le risque dans la gestion des excréta entre 0 (aucun risque) et 10 (risque majeur) ?** 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



## Annexe 4

# Audit « La gestion des excréta » Audit de moyens



## Fiche 1

### Description de l'EMS

Nombre de lits et places : .....

Nombre de résidents présents le jour de l'audit : .....

Nombre de chambres individuelles : .....

Nombre de résidents continents dépendants utilisateurs de bassin (ou seaux, urinaux...) ou porteur d'une sonde vésicale (bocaux), le jour de l'audit : .....

Toutes les chambres possèdent des sanitaires individuels : Oui  Non

Des douchettes sont présentes dans les sanitaires individuels : Oui  Non

## Fiche 1 suite

### Moyens à disposition

Pour le recueil et le traitement des excréta des résidents dépendants,  
l'EMS utilise :

Présence d'un lave-bassins : Oui  Non

Si oui, continuer, puis remplir la fiche 3

Présence d'un broyeur : Oui  Non

Si oui, remplir la fiche 4

Présence de contenants réutilisables : bassins/seaux/bocaux/urinaux : Oui  Non

Si oui :

En quantité suffisante : Oui  Non

Tous en bon état (ni tachés, ni abimés, ni fissurés) : Oui  Non

Un couvercle est disponible pour chaque bassin/seau/bocal : Oui  Non

Avez-vous des sacs protecteurs avec gélifiant pour bassin/seau/bocal/urinal : Oui  Non

Les bassins/seaux/bocaux/urinaux sont dédiés aux résidents pendant toute la durée du séjour : Oui  Non

Avez-vous des contenants à usage unique (matériel pour broyeur et haricot jetable) : Oui  Non

## Fiche 2

### Local utilitaire sale Présentation du local

#### Local n°1

L'agencement du local permet de distinguer une zone propre et une zone sale : Oui  Non

Le local est propre le jour de l'audit : Oui  Non

Le local est entretenu chaque jour : Oui  Non

La traçabilité de l'entretien est disponible le jour de l'audit : Oui  Non

### Local n°2

L'agencement du local permet de distinguer une zone propre et une zone sale : Oui  Non

Le local est propre le jour de l'audit : Oui  Non

Le local est entretenu chaque jour : Oui  Non

La traçabilité de l'entretien est disponible le jour de l'audit : Oui  Non

### Local n°3

L'agencement du local permet de distinguer une zone propre et une zone sale : Oui  Non

Le local est propre le jour de l'audit : Oui  Non

Le local est entretenu chaque jour : Oui  Non

La traçabilité de l'entretien est disponible le jour de l'audit : Oui  Non

## **Fiche 2 suite**

### **Local utilitaire sale**

#### **Le local comprend :**

#### Local n°1 :

Un distributeur de PHA : Oui  Non

Un point d'eau équipé pour le lavage des mains distinct de la zone de nettoyage du matériel : Oui  Non

Des boîtes de gants à usage unique : Oui  Non

Des tabliers de protection à usage unique : Oui  Non

Un collecteur de déchets/support de sac poubelle : Oui  Non

#### Local n°2 :

Un distributeur de PHA : Oui  Non

Un point d'eau équipé pour le lavage des mains distinct de la zone de nettoyage du matériel : Oui  Non

Des boîtes de gants à usage unique : Oui  Non

Des tabliers de protection à usage unique : Oui  Non

Un collecteur de déchets/support de sac poubelle : Oui  Non

#### Local n°3 :

Un distributeur de PHA : Oui  Non

Un point d'eau équipé pour le lavage des mains distinct de la zone de nettoyage du matériel : Oui  Non

Des boîtes de gants à usage unique : Oui  Non

Des tabliers de protection à usage unique : Oui  Non

Un collecteur de déchets/support de sac poubelle : Oui  Non

## **Fiche 2 suite**

### **Local utilitaire sale**

#### **Pour l'entretien des bassins/urinaux/seaux/bocaux, le local contient :**

Un (ou plusieurs) lave-bassin(s) ou broyeur(s) : Oui  Non

Un vidoir : Oui  Non

Un évier ou au minimum un bac permettant l'entretien par immersion des matériels : Oui  Non

Un plan de travail pour l'égouttage du matériel : Oui  Non

Un lieu de stockage adapté des bassins/urinaux/seaux/bocaux propres : Oui  Non

Si oui, cet équipement est dans la zone propre distincte : Oui  Non

## Fiche 3

### Lave-bassins

### Conditions d'utilisation

#### Lave-bassin 1 :

- Le personnel a été sensibilisé à son utilisation il y a moins de 2 ans : Oui  Non
- Une maintenance préventive est réalisée au moins une fois par an (traçabilité) : Oui  Non
- La procédure d'utilisation est affichée : Oui  Non
- Nombre de pannes/an : Oui  Non
- Nombre de jours d'immobilisation/an : Oui  Non
- Bassin/urinal/bocal/seau en attente alors que le lave bassin est immédiatement utilisable : Oui  Non
- Il est facilement accessible : Oui  Non
- Il est en état de marche le jour de l'audit : Oui  Non
- Il est propre le jour de l'audit (intérieur et extérieur) : Oui  Non
- Les buses sont propres et sans tartres : Oui  Non
- La quantité de produit est suffisante ou en adéquation avec les recommandations du fabricant : Oui  Non
- La traçabilité de l'entretien est réalisée : Oui  Non

#### Lave-bassin 2 :

- Le personnel a été sensibilisé à son utilisation il y a moins de 2 ans : Oui  Non
- Une maintenance préventive est réalisée au moins une fois par an (traçabilité) : Oui  Non
- La procédure d'utilisation est affichée : Oui  Non
- Nombre de pannes/an : Oui  Non
- Nombre de jours d'immobilisation/an : Oui  Non
- Bassin/urinal/bocal/seau en attente alors que le lave bassin est immédiatement utilisable : Oui  Non
- Il est facilement accessible : Oui  Non
- Il est en état de marche le jour de l'audit : Oui  Non
- Il est propre le jour de l'audit (intérieur et extérieur) : Oui  Non
- Les buses sont propres et sans tartres : Oui  Non
- La quantité de produit est suffisante ou en adéquation avec les recommandations du fabricant : Oui  Non
- La traçabilité de l'entretien est réalisée : Oui  Non

#### Lave-bassin 3 :

- Le personnel a été sensibilisé à son utilisation il y a moins de 2 ans : Oui  Non
- Une maintenance préventive est réalisée au moins une fois par an (traçabilité) : Oui  Non
- La procédure d'utilisation est affichée : Oui  Non
- Nombre de pannes/an : .....
- Nombre de jours d'immobilisation/an : .....
- Bassin/urinal/bocal/seau en attente alors que le lave bassin est immédiatement utilisable : Oui  Non
- Il est facilement accessible : Oui  Non
- Il est en état de marche le jour de l'audit : Oui  Non
- Il est propre le jour de l'audit (intérieur et extérieur) : Oui  Non
- Les buses sont propres et sans tartres : Oui  Non
- La quantité de produit est suffisante ou en adéquation avec les recommandations du fabricant : Oui  Non
- La traçabilité de l'entretien est réalisée : Oui  Non

## Fiche 4

### Broyeur

#### Conditions d'utilisation

##### Broyeur 1 :

Le personnel a été sensibilisé à son utilisation depuis moins de 2 ans : Oui  Non

Une maintenance préventive est réalisée au moins une fois par (traçabilité) : Oui  Non

La procédure d'utilisation est affichée : Oui  Non

Nombre de pannes/an : .....

Nombre de jours d'immobilisation/an : .....

Bassin/bocal/seau/urinal en attente dans le local le jour de l'audit alors que le broyeur est immédiatement utilisable : Oui  Non

Il est facilement accessible : Oui  Non

Il est en état de marche le jour de l'audit : Oui  Non

Il est propre le jour de l'audit (extérieur et intérieur) : Oui  Non

La traçabilité de l'entretien est réalisée : Oui  Non

##### Broyeur 2 :

Le personnel a été sensibilisé à son utilisation depuis moins de 2 ans : Oui  Non

Une maintenance préventive est réalisée au moins une fois par (traçabilité) : Oui  Non

La procédure d'utilisation est affichée : Oui  Non

Nombre de pannes/an : .....

Nombre de jours d'immobilisation/an : .....

Bassin/bocal/seau/urinal en attente dans le local le jour de l'audit alors que le broyeur est immédiatement utilisable : Oui  Non

Il est facilement accessible : Oui  Non

Il est en état de marche le jour de l'audit : Oui  Non

Il est propre le jour de l'audit (extérieur et intérieur) : Oui  Non

La traçabilité de l'entretien est réalisée : Oui  Non

##### Broyeur 3 :

Le personnel a été sensibilisé à son utilisation depuis moins de 2 ans : Oui  Non

Une maintenance préventive est réalisée au moins une fois par (traçabilité) : Oui  Non

La procédure d'utilisation est affichée : Oui  Non

Nombre de pannes/an : .....

Nombre de jours d'immobilisation/an : .....

Bassin/bocal/seau/urinal en attente dans le local le jour de l'audit alors que le broyeur est immédiatement utilisable : Oui  Non

Il est facilement accessible : Oui  Non

Il est en état de marche le jour de l'audit : Oui  Non

Il est propre le jour de l'audit (extérieur et intérieur) : Oui  Non

La traçabilité de l'entretien est réalisée : Oui  Non